



COMMISSION NATIONALE POLITIQUE DE LA JEUNESSE

SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2009

Présents : Eric Molinié, Kareen Darnaud, Laëtitia Yvon, Guillaume Pue, Jérémy Delval, Karim Ferkal, Nicolas Mérille

Excusés : Morgane Mortelmans, Rémi Mousset, Mathieu Rouchier, Jean-Michel Secondy, Abdallah El Mahraz, Vincent Duval, Fabien Truck

-I- Adoption du Compte-rendu

Le compte-rendu est adopté.

Kareen Darnaud signale qu'elle était absente lors de la dernière séance.

-II- Calendrier des rencontres

La séance initialement prévue au mois de décembre est reportée aux 22 & 23 janvier 2010.

Les dates prévues en 2010 :

- 22 & 23 janvier,
- 19 & 20 mars,
- 28 & 29 mai

L'Assemblée générale de l'APF se déroulera le 26 juin à Annecy , si bien que la possibilité à ce que la CNPJ puisse disposer d'un stand pourrait être étudié.

De même, pourrait être étudié la possibilité d'effectuer une CNPJ la veille de l'Assemblée générale.

### -III- Retour des débats suite au séminaire de la commission vie associative du CA consacré aux jeunes

Un retour est effectué auprès des membres de la CNPJ après le séminaire de la commission vie associative du CA le 02 juillet dernier.

Il s'agissait avant tout de refaire un point sur la situation des jeunes en tentant d'objectiver les raisons du faible nombre de jeunes à l'APF.

Outre les facteurs liés à la tranche d'âge (entrée dans la vie active plus tardive), les valeurs des jeunes ont aussi évolué sur les notions de liberté mais aussi de solidarité et de non-discrimination.

Les mutations de ces valeurs s'accompagnent également d'un engagement pour le secteur humanitaire, mais de manière circonstanciée et éclectique quant aux causes choisies ; c'est ce que l'on appelle « l'engagement zapping ». ce constat vaut en substance pour les personnes valides.

La population des jeunes en situation de handicap a à connaître des difficultés supplémentaires concernant leur autonomie, qu'ils soient chez leurs parents ou en structure. Leurs aspirations à être autonome se confrontent dès lors à des conditions matérielles difficiles à concrétiser (aide humaine, aides techniques, logement, etc.). Cette période n'est donc guère propice à susciter un engagement associatif ce qui requiert une certaine implication.

Cependant, des facteurs propres à l'APF peuvent aussi surgir, en raison de l'insuffisance, voire de l'absence d'un message adapté aux jeunes, et à la difficulté pour les délégations d'attirer des jeunes alors que l'orientation générale porte sur l'inclusion dans la Cité.

Les activités actuelles de la CNPJ ont été présentées à la commission vie associative.

La commission vie associative s'est donc félicitée de la rénovation des outils de communication et des projets portés par la CNPJ.

La présidente de la commission, Yvonne Ollier, se proposait donc de venir rencontrer les membres de la CNPJ afin d'approfondir ces débats. Elle sera ainsi présente lors de la prochaine séance le 06 novembre prochain.

### -IV- Définition des axes de travail pour l'année 2009-2010

-Journées nationales de jeunes :

Les dates des 17, 18 & 19 septembre 2010 pourraient être retenues sur le concept d'université d'été.

Jérémy Delval et Jean Lasbleis relancent le bureau régional sur l'organisation des JN en septembre 2010 dans la région Nord Pas de Calais.

La constitution d'un comité de pilotage devra alors s'effectuer pour la partie programme et la partie logistique.

-Rencontre des jeunes européens

Il s'avère que le FEPH (Forum Européen des Personnes Handicapées), qui est l'ONG inter associative des personnes handicapées faisant l'interface avec les instances communautaires européennes, a des membres jeunes de différentes nationales.

Ainsi, il pourrait être intéressant de rencontrer ces jeunes du FEPH, que ce soit à Bruxelles ou à Paris.

L'idée d'un séminaire de la CNPJ à Bruxelles serait alors à creuser ; et la faisabilité technique et financière est à étudier.

Mais l'idée de recevoir aussi à Paris deux à trois jeunes du FEPH constituerait aussi une occasion de tisser des liens.

Contacteur la FFMJC (Fédération Française des Maisons des Jeunes et de Culture)

L'objectif de contacter un tel organisme serait de discerner les points de convergence potentiels entre l'APF et cette fédération. Accueille-t-elle des personnes en situation de handicap ? Les locaux sont-ils accessibles ? Existe-t-il une communication ou une réflexion spécifique sur le handicap ? Comment faire rencontrer la jeunesse, la culture et le handicap dans ces MJC ?

Il est proposé qu'un contact soit pris afin de projeter une invitation d'un membre de la FFMJC en début d'année.

Contact avec un assistant sexuel

Morgane Mortelmans fait savoir à la CNPJ qu'elle a rencontré un assistant sexuel lors d'un débat sur l'accès à la vie affective et sexuelle.

Elle propose que la CNPJ puisse inviter cette personne afin d'approfondir ce sujet ; ce à quoi consent la commission.

Un contact sera donc pris pour projeter une date en début 2010.

Programme européen sur l'éducation inclusive

Jérémy Delval présente la sollicitation qu'il a eu sur le programme européen concernant l'éducation inclusive.

Avec deux conseillers nationaux de l'APF, Jérémy travaillera à ce programme qui consiste à étudier ce que recouvre réellement l'éducation inclusive dans les pratiques de six pays européens.

#### -V- Retour sur les travaux de la veille

Le blog a été retravaillé par Morgane Mortelmans et Vincent Duval ; ils ont pu restructurer certaines parties du blog grâce à l'apport de Sylvain Bondoux du service communication.

Il demeure encore quelques petits éléments pour officialiser l'ouverture du blog.

La question du routage des affiches et des dépliants a également été réglée si bien que l'impression des documents pourra se concrétiser à l'orée de la prochaine séance.